



BULLETIN D'INSCRIPTION BOURSE AUX JEUX DE SOCIÉTÉ – JOUETS

Dimanche 7 décembre 2025 -

Salle Paulette Henriet - 3 place des tilleuls à Saint-Oulph.

Organisée par l'association Art des Lys

Règlement :

- Une table de 1.70m x 0.70m et 2 chaises sont mis à disposition du vendeur
- L'installation des vendeurs se fait uniquement de 8h à 9h (l'ouverture au public ayant lieu de 9h à 17h)
- L'emplacement devra être libéré à 17h30 au plus tard.
- Les exposants doivent être majeurs et restent responsables des mineurs qui les accompagnent
- Chaque vendeur est responsable de son matériel, l'association ne peut être tenue pour responsable en cas de litiges tels que pertes, vols, casses ou autres détériorations
- Les jouets et jeux doivent être complets et en état de fonctionnement
- Aucun remboursement de l'inscription ne sera effectué en cas de désistement de l'exposant
- Les portants sont strictement interdits

Ce bulletin d'inscription doit être retourné à l'association Art des Lys – 3 place des tilleuls – 10170 Saint-Oulph ou par mail : assoartdeslys@gmail.com accompagné

- De la [photocopie de la carte d'identité](#)
- L'inscription sera validée par mail, au plus tard le 1^{er} décembre 2025. Priorité est donnée aux inscriptions accompagnées du paiement.
- Le règlement se fera au plus tard sur place avant installation.

Veuillez compléter de manière **lisible et en majuscules** et **signer** le bulletin d'inscription ci-dessous :

Je soussigné,

NOM : **Prénom :**

Adresse :

Code postal : **Ville :**

Tél. : **Adresse mail :**

Né(e) le :

Titulaire de la carte d'identité ou passeport n° :

(une copie devra être jointe au dossier)

Souhaite réserver un emplacement pour vendre :

- ☐ des jouets
- ☐ des jeux de société

Je déclare sur l'honneur ne pas être commerçant, ne vendre que des objets personnels, ne pas avoir participé à 2 manifestations de même nature au cours de l'année civile.

Je déclare avoir pris connaissance du règlement ci-dessus et m'engage à le respecter dans sa totalité. En cas de non- respect, l'organisateur se réserve le droit de m'expulser sans que je puisse prétendre au remboursement de mon emplacement.

Fait à **le**

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »